

ÉDITION 2013

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3
COMPRENDRE LE MONDE



BIENVENUE À
LYON 3
GUIDE D'ACCUEIL DE L'ÉTUDIANT INTERNATIONAL



WWW.UNIV-LYON3.FR

UNIVERSITÉ
JEAN MOULIN
LYON 3
COMPRENDRE LE MONDE

MEMBRE FONDATEUR
UNIVERSITÉ DE LYON



MANUFACTURE DES TABACS | COUR SUD
JOURNÉE D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS 2012



ÉDITO

Choisir l'Université Jean Moulin Lyon 3, c'est choisir un cadre de formation de qualité, orienté vers des thématiques de recherche innovantes, dans un environnement accueillant en plein cœur de la ville historique de Lyon.

Accueillant plus de 25 000 étudiants, l'Université Jean Moulin Lyon 3 propose une offre de formations professionnalisantes, de niveau Bac +1 à Bac +8, dans les grandes disciplines des sciences humaines et sociales : droit, science politique, philosophie, management, économie, gestion, langues, lettres, histoire, géographie-aménagement, information et communication au sein de six facultés et instituts.

Résolument ouverte sur l'Europe et sur le monde, l'Université Jean Moulin est consciente des enjeux de l'interculturalité. Avec plus de 350 accords internationaux dans 57 pays sur les cinq continents, elle accueille chaque année plus de 4 000 étudiants venus d'universités étrangères représentant 130 nationalités différentes. Elle incite par ailleurs ses étudiants à une forte mobilité à l'étranger en leur permettant d'effectuer une année, un semestre ou un stage à l'étranger et en mettant un accent particulier sur l'apprentissage des langues étrangères dans l'ensemble de ses filières.

Avec la possibilité de suivre une formation courte ou longue en français ou en anglais, les étudiants internationaux accueillis au sein de l'Université Jean Moulin bénéficient d'un cadre d'études de qualité et d'un accueil spécifique par l'équipe des Relations Internationales.

Ce guide vous permettra de préparer en toute sérénité votre séjour d'études et d'accéder aisément à l'ensemble des outils et des services mis à votre disposition pour une intégration facilitée et rapide au sein de notre grande maison. L'équipe des Relations Internationales est à vos côtés pour vous accompagner dès votre inscription et tout au long de votre séjour d'études.

L'Université Jean Moulin Lyon 3 est heureuse de vous accueillir.

Bienvenue à toutes et à tous !

Jacques COMBY
Président de l'Université Jean Moulin

Jean-Sylvestre BERGÉ
Vice-président en charge des Relations Internationales

“ Il faut toujours être deux pour découvrir la vérité :
l'un pour l'énoncer, l'autre pour l'entendre. ” Khalil GIBRAN



LYON 3
DES ÉTUDES SANS FRONTIÈRES

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ

- 09** Mode d'emploi
L'Université Jean Moulin Lyon
3, plus que des études !
Une université, 3 campus



PRÉPARER SON SÉJOUR

- 15** Financer son séjour
Titre de séjour
S'assurer et se soigner
Se loger à Lyon
S'informer sur la vie
quotidienne



ÉTUDIER À LYON 3

- 29** Votre accueil à l'université
La carte d'étudiant
L'accueil des étudiants en
situation de handicap
L'enseignement supérieur en
France
Étudiants en échange
Étudiants hors-échange



OUTILS À DISPOSITION

- 37** L'environnement numérique
de travail
Les bibliothèques
universitaires
Se perfectionner en langues
étrangères



S'INTÉGRER SUR LE CAMPUS

- 43** S'engager dans une
association
La culture à Lyon 3
Se restaurer à l'université
Faire du sport



INFORMATIONS PRATIQUES

- 49** Venir à l'Université Jean
Moulin Lyon 3
Se loger la 1^{re} nuit
Contacts



“ Quand vous travaillez, vous êtes pareils à la flûte qui en son cœur
change en musique le murmure du temps. ”

Khalil GIBRAN



LYON 3
DES ETUDES LIBERTÉ



LES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3 ÉCRIVENT ÉGALITÉ DES CHANCES



DÉCOUVRIR

L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

Mode d'emploi
L'Université Jean Moulin Lyon 3, plus que des études !
Une université, 3 campus

☑ MODE D'EMPLOI

Étudiants internationaux, ce guide est fait pour vous, que vous soyez étudiants en échange ou hors-échange.

- **Vous êtes étudiant en échange** : vous venez à l'Université Jean Moulin Lyon 3 dans le cadre d'une convention de partenariat avec votre établissement d'origine (*voir précisions en p.32*)
- **Vous êtes étudiant hors-échange** : vous venez étudier à l'Université Jean Moulin Lyon 3 à titre individuel et non pas dans le cadre d'une convention de partenariat entre universités ; ou vous venez étudier dans un programme spécifique (*Global Cultural Studies, Comparative Cultural Studies...*) (*voir précisions en p.34*)

Ce guide vous sera utile pour :

- Vous accompagner dans la préparation de votre séjour à Lyon
- Vous aider dans vos démarches dès votre arrivée
- Faciliter votre intégration à l'Université Jean Moulin Lyon 3
- Vous donner des informations utiles pour votre séjour en France

Toute l'équipe des Relations Internationales est disponible et à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches et tout au long de votre séjour. N'hésitez pas à la contacter (voir en p.51).

Bienvenue et bonne lecture !

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3, PLUS QUE DES ÉTUDES !

DES ÉTUDES LIBERTÉ !

Une université en **Sciences Humaines et Sociales** | Des **formations** en Droit | Science politique
Économie | Gestion | Management | Langues | Lettres | Histoire | Géographie
Aménagement | Philosophie | Information et Communication

13 mentions de licence | **10** mentions de licence professionnelle | **4** DUT | **23** mentions de master | **14** spécialités de doctorat | **60** diplômes d'université

6 Facultés et Instituts : Faculté de **Droit** | Faculté des **Langues** | Faculté des **Lettres et Civilisations**
Faculté de **Philosophie** | **IAE** - Institut d'Administration des Entreprises | **IUT** - Institut Universitaire de Technologie

DES ÉTUDES SANS FRONTIÈRES !

25 237 étudiants | **4 214** étudiants internationaux de **130** nationalités | **629** enseignants
2 000 professionnels | **350** partenariats dans **57** pays sur les **5** continents | **190** accords en Europe
22 langues enseignées | **645** doctorants | **38** programmes délocalisés (*formations de l'Université Jean Moulin organisées dans une institution partenaire à l'étranger*) | **17** équipes de recherche

DES ÉTUDES SOURIRE !

3 campus universitaires au centre de Lyon et de Bourg-en-Bresse | **4** bibliothèques universitaires
50 activités culturelles et sportives | **60** associations étudiantes | **1** Maison des Langues | **1** restaurant universitaire | **4** cafétérias... et une mascotte : **Max !**



UNE UNIVERSITÉ, 3 CAMPUS

L'Université Jean Moulin Lyon 3 offre un cadre d'études prestigieux et de qualité sur 3 sites situés au centre de Lyon et de Bourg-en-Bresse. Si vous étudiez à Lyon, vous pourrez être amené à suivre des cours dans l'un des deux sites, selon les enseignements que vous avez choisis.

LA MANUFACTURE DES TABACS

Horaires d'ouverture du site : 7h30 à 21h du lundi au vendredi | Samedi de 7h30 à 17h

6 cours Albert Thomas | Lyon 8^e

Vous trouverez à la Manu :

- Le service des relations internationales
- La Faculté de Droit | Licence
- La Faculté des Langues | Licence et Master
- La Faculté des Lettres et Civilisations | Licence et filière Infocom
- L'IAE | Licence, Master et Doctorat | Centre de recherche
- L'IUT

Téléchargez le plan de la Manu sur www.univ-lyon3.fr > International

Accès en transports en commun

- Métro ligne D | Station Sans Souci
- Bus lignes C6, C23, C25, 69 et 296 | Arrêt Manufacture des Tabacs

Plus d'infos : www.tcl.fr

LE SITE DES QUAIS | RUE CHEVREUL

Horaires d'ouverture du site : 7h30 à 21h du lundi au vendredi | Samedi de 7h30 à 17h

15 quai Claude Bernard | Lyon 7^e

- Faculté de Droit | Licence et Master | Centres de recherche
- Faculté de Philosophie

7 rue Chevreul | Lyon 7^e

- Faculté des Lettres et Civilisations | Master et Doctorat

Accès en transports en commun

- Métro ligne D | Station Guillotière – Gabriel Péri
- Tramway ligne T1 | Arrêt Rue de l'Université (pour le 15 quai Claude Bernard)
- Tramway ligne T1 | Arrêt Quai Claude Bernard (pour la rue Chevreul)

Plus d'infos : www.tcl.fr

LE SITE DE BOURG-EN-BRESSE | CEUBA

Ouverture du site du lundi au vendredi de 7h30 à 21h | Samedi de 7h30 à 12h

Centre d'Études Universitaires de Bourg et de l'Ain

Site de la Charité | 2 rue du 23^e Régiment d'Infanterie | 01000 Bourg-en-Bresse

Accès en transports en commun

Bus ligne 2 | Arrêt CEUBA - Charité | Plus d'infos : www.tub-bourg.fr



A large, stylized lowercase letter 'f' in a light pink color, centered on a background that transitions from dark grey at the top to bright pink at the bottom.

PRÉPARER SON SÉJOUR

Financer son séjour

Titre de séjour

S'assurer et se soigner

Se loger à Lyon

S'informer sur la vie quotidienne

Afin de préparer au mieux votre arrivée à Lyon et dans notre université, voici quelques conseils pour faciliter vos démarches et vous familiariser avec la vie et la culture françaises.

FINANCER SON SÉJOUR

PRÉVOIR SON BUDGET

Pour vivre correctement à Lyon, prévoyez un budget mensuel de **600 € à 800 €** pour le loyer, la nourriture, les loisirs, etc. À votre arrivée, comptez **1500 €** pour le premier mois, notamment pour les frais liés à votre installation : caution du logement, électricité, eau, loyer...

OUVRIRE UN COMPTE BANCAIRE EN FRANCE

Afin de faciliter vos démarches et votre vie quotidienne, ouvrez un compte bancaire à votre nom à votre arrivée en France. **Il vous sera utile pour :**

- Disposer d'une carte bancaire et/ou d'un chéquier (moyens de paiement très utilisés en France)
- Avoir un RIB (relevé d'identité bancaire) qui vous sera utile dans vos demandes de remboursements
- Recevoir les virements automatiques* de votre salaire si vous travaillez, de l'aide au logement, des remboursements des frais médicaux de la sécurité sociale, etc.
- Payer le loyer, l'électricité, le gaz et faciliter vos dépenses quotidiennes
- Retirer de l'argent liquide (les « espèces »)

L'équipe de l'accueil des relations internationales pourra vous conseiller dans ce type de démarches.

Pensez à demander à votre banque actuelle le n° IBAN (International Bank Account Number). Il pourra être utile pour transférer de l'argent sur votre compte bancaire en France.

* Virement automatique : versement d'une somme d'argent sur un compte bancaire

EXEMPLES DE DÉPENSES POUR UN ÉTUDIANT (PRIX DONNÉS À TITRE INDICATIF)

LOYER	de 300 à 500 € / mois (selon logement)
REPAS	de 150 à 200 € / mois
ÉLECTRICITÉ, GAZ, EAU	environ 30 € / mois
TÉLÉPHONIE - INTERNET	de 20 à 30 € / mois
TRANSPORTS	28,10 € (abonnement étudiant mensuel) / mois
ÉTUDIANT EN ÉCHANGE	
DROIT D'INSCRIPTION	Exemptés de droit d'inscription
SÉCURITÉ SOCIALE **	207 € uniquement pour les étudiants non européens ou européens résidant hors-Europe
SPORT (FACULTATIF) **	35 €
ÉTUDIANT HORS-ÉCHANGE	
DROIT D'INSCRIPTION**	Licence : 181 € MASTER : 250 € DOCTORAT : 380 €
SÉCURITÉ SOCIALE **	207 €
SPORT (FACULTATIF)**	35 €
MÉDECINE PRÉVENTIVE**	5 €

** Tarifs pour l'année 2012/2013

📄 TITRE DE SÉJOUR

Si vous ne vivez pas dans un pays de l'Espace Économique Européen, vous devez obtenir avant votre départ un « Visa long séjour pour études ». Rendez-vous au Consulat de France de votre lieu de résidence, muni de la lettre d'acceptation de l'Université Jean Moulin Lyon 3 (attention, plusieurs semaines de délai peuvent être nécessaires pour obtenir son visa).

Une fois que vous serez en France :

- Si vous avez un **Visa Long Séjour avec la mention autorisation de travail** : vous devrez réaliser la procédure OFII* dans un délai de 3 mois à compter de votre arrivée en France. Voir contact ci-après.
- Si vous avez un **Visa Long Séjour avec la mention carte de séjour** : vous devrez réaliser la procédure OFII* et demander votre carte de séjour dans les 2 mois qui suivent votre arrivée en France. Voir contact ci-après.
- Si vous avez un **Visa Long Séjour avec la mention mineur scolarité** : vous devrez vous rendre à la Préfecture pour demander votre carte de séjour. Vous disposez de deux mois pour réaliser la procédure.

Préfecture du Rhône | Service de l'Immigration et de l'Intégration

97 rue Molière | 69003 Lyon

Accueil pour les demandes de carte de séjour : 9h à 13h du lundi au vendredi.

- Si Vous avez un **Visa Long Séjour avec la mention dispense temporaire de titre de séjour** : vous n'avez pas de démarches à faire.

CONTACT

Mathilde PERCIVALLE

Correspondante Préfecture et procédure OFII

Tél. +33 (0)4 78 78 71 04 | mathilde.percivalle@univ-lyon3.fr

De septembre à octobre, l'Espace Multiservices Étudiant de Lyon Campus vous accompagne dans vos démarches de titres de séjour | www.lyoncampus.info

IMPORTANT : une fois sur le territoire français, vous devez signaler votre présence auprès de votre consulat à Lyon | www.consulats-lyon.fr

*OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

S'ASSURER ET SE SOIGNER

LA SÉCURITÉ SOCIALE

Vous êtes étudiant européen en échange

Vous êtes déjà inscrit au régime de sécurité sociale de votre pays. Avant votre départ pour la France, procurez-vous la **Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)** auprès des services de sécurité sociale de votre pays. Elle atteste de vos droits à l'assurance maladie en Europe et vous permet, lors d'un séjour dans un état membre de l'Espace Économique Européen ou en Suisse, de bénéficier de la prise en charge des soins médicaux nécessaires.

Vous êtes étudiant en échange non européen ou européen résidant hors-Europe ou étudiant hors-échange

L'affiliation au régime de sécurité sociale étudiante est obligatoire dès votre inscription dans l'enseignement supérieur.

Deux organismes gèrent la sécurité sociale (part obligatoire) et la mutuelle (part complémentaire) étudiantes : la LMDE (www.lmde.com) et la SMERRA (www.smerra.fr). Vous devrez régler la somme de 207€ (tarif 2012-2013) lors de votre inscription ou à votre arrivée à l'université (attention : la carte American express n'est pas acceptée).

Dès que vous serez inscrit, une attestation vous sera délivrée par votre centre de sécurité sociale, conservez-la ; elle pourra vous être demandée pour différentes démarches.

Nota bene : vous ne serez pas soumis au même régime de sécurité sociale si vous avez plus de 28 ans. Rapprochez-vous de l'accueil des relations internationales pour précisions.

Mutuelle santé : la sécurité sociale ne remboursant pas l'intégralité des frais médicaux, vous pouvez choisir de prendre une mutuelle santé pour obtenir des remboursements complémentaires (souscription payante).

L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Il s'agit d'une assurance qui couvre les dommages corporels ou dégâts matériels que vous pouvez causer à une autre personne. Cette assurance est notamment demandée aux étudiants qui pratiquent un sport. Tous les étudiants internationaux doivent fournir à leur arrivée un justificatif d'assurance responsabilité civile pour valider l'inscription administrative à l'université (voir aussi assurance habitation en p.23).

LE SERVICE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE À LYON 3

Le Service de médecine préventive et de promotion de la santé de l'Université Jean Moulin Lyon 3 offre à ses étudiants un accès gratuit à différentes prestations :

- Visites médicales
- Consultations : avis médicaux, certificats de non-contre-indication à la pratique du sport, certificats pour le CROUS, certificats de travail
- Consultations avec des spécialistes : diététique, psychiatrie, psychologie, gynécologie, sevrage tabagique
- Service infirmier (sans rendez-vous) pour assurer les premiers soins et dépistage anonyme et gratuit.

CONTACTS

Service de médecine préventive | Sur rendez-vous

Manufacture des Tabacs | Espace rue sud | Rez-de-chaussée - Bâtiment EG

Tél. +33 (0)4 78 78 79 83

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h45 | Vendredi de 8h30 à 12h15

Service Infirmier | Sans rendez-vous

Manufacture des Tabacs | 18 rue Rollet | Rez-de-chaussée - Bâtiment B4

Tél. numéro d'urgence : +33 (0)4 78 78 78 80

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h55

SE SOIGNER EN FRANCE

Consulter un médecin

Si vous avez besoin de consulter un médecin, demandez conseil à l'accueil des relations internationales.

- **Médecins conventionnés** : les consultations sont remboursées par la sécurité sociale (à hauteur de 70%). Le montant de la consultation est de 23 €.
- **Médecins non conventionnés** : médecins qui fixent librement les honoraires de la consultation. Ce montant n'est pas remboursé par la sécurité sociale.

Quand vous souhaitez consulter, pensez à demander si le médecin est conventionné.

Comment se faire rembourser les dépenses de santé ?

Vous êtes étudiant européen en échange

Pour le premier remboursement vous devrez vous rendre à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (voir contact ci-après) muni de la feuille de soins* remise par le médecin, un relevé d'identité bancaire (RIB) et la copie de votre carte européenne d'assurance maladie. Les remboursements suivants pourront se faire par courrier.

CONTACT

CPAM | Division des relations internationales | 12 rue d'Aubigny | 69003 Lyon
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Vous êtes étudiant en échange non européen ou européen, résidant hors-Europe ou étudiant hors-échange

À chaque consultation vous recevrez une feuille de soins* que vous devrez remplir, signer et renvoyer à votre centre de sécurité sociale SMERRA ou LMDE. Joignez à votre premier envoi un relevé d'identité bancaire (RIB), vous recevrez directement le remboursement sur votre compte.

CONTACTS

SMERRA | 5 cours Albert Thomas | 69008 Lyon
LMDE | 6 rue Abondance | 69003 Lyon

HÔPITAUX

En France, il existe des hôpitaux publics et des hôpitaux ou cliniques privés. Ces établissements de soins peuvent tous vous accueillir. Vérifiez que l'hôpital est conventionné, pour le remboursement des soins.

URGENCES

Toute organisation de santé, publique ou privée, est en mesure de traiter les patients en cas d'urgence sans prêter attention à leur niveau d'assurance. Néanmoins, c'est l'équipe médicale qui a la responsabilité de décider du caractère urgent ou non de l'intervention. Les numéros de téléphone en situation d'urgence sont gratuits depuis tous les postes :

Le numéro d'urgence est le 112 | SAMU : composez le 15 | Pompiers : 18 | Police: 17**
Consultez les numéros d'urgence sur www.lyon.fr > Lyon pratique > numéro d'urgence

PHARMACIE

En cas d'affections légères vous pouvez vous rendre directement en pharmacie. Le personnel peut vous donner des conseils de qualité et en cas de besoin il vous orientera vers un médecin.

* La feuille de soins est un document remis par le médecin, qui permet de se faire rembourser les frais déboursés.

**SAMU : Le Service d'Aide Médicale Urgente répond à la demande d'aide médicale urgente (AMU).

SE LOGER À LYON

Lyon est une grande ville et trouver un logement peut parfois être difficile. Commencez vos recherches avant votre arrivée et prévoyez un hébergement temporaire si nécessaire.

Pour vous loger, vous pouvez opter pour différentes solutions :

- Le logement en résidence universitaire du CROUS
- Le logement en résidence universitaire privée
- Le logement en appartement (via agence immobilière ou particulier)
- La colocation
- Le logement chez l'habitant

Pour les étudiants internationaux en échange, vous pouvez vous rapprocher de l'Association Lyon III International (*voir précisions en p.44*). Elle peut vous aider à trouver un logement en résidence universitaire du CROUS, en résidence privée ou dans une famille d'accueil. Elle fait le lien entre les étudiants et les résidences et assiste les étudiants qui ont besoin d'aide.

L'inscription à l'association coûte 10€. La réservation d'un logement nécessite des frais supplémentaires : frais de dossier 20€ et caution de 305€ (dépôt de réservation obligatoire, restitué en fin de séjour ou déduit du loyer).

Association Lyon III International

Correspondant logement : Thibaut ROBERT

Tél. +33 (0)4 26 31 86 34 | logementri@univ-lyon3.fr

En savoir plus : <http://associnterlyon3.univ-lyon3.fr>

Différentes structures peuvent aussi vous accompagner dans votre recherche.

- **Le CROUS** | www.crous-lyon.fr : service public qui gère les questions de vie étudiante, en particulier les demandes de logement en résidence universitaire. Pour effectuer une demande de logement en résidence universitaire, connectez-vous sur le site internet entre le 15 janvier et le 30 avril de chaque année.
- **Le site internet Lokaviz** | www.lokaviz.fr : centrale du logement étudiant qui propose des offres pour tout type de logement.
- **Lyon Campus** | www.lyoncampus.info : structure de la ville de Lyon qui accompagne les étudiants dans toutes leurs démarches (logement, vie quotidienne, titre de séjour...). Une équipe accueille les étudiants internationaux à l'Espace Multiservices Étudiant (EME) de début septembre à fin octobre.
- **Le CRIJ** | www.crijrhonealpes.fr : site de l'information jeunesse en Rhône-Alpes. Vous y trouverez des offres et des informations utiles.
- **Les CLLAJ** | www.uncllaj.org : vous trouverez sur ce site des conseils pour votre recherche.

Vous trouverez aussi des informations juridiques sur vos droits au logement auprès de l'Agence départementale pour l'information et le logement - ADIL | www.adil69.org

LA TAXE D'HABITATION

En France, le logement est soumis à une taxe d'habitation qui est calculée en fonction du loyer de l'étudiant. En règle générale, le montant de la taxe correspond à environ un mois de loyer (variable selon le quartier où vous vivez). Cette taxe est à régler le 1^{er} janvier de l'année qui suit votre occupation. Vous pourrez donc recevoir un avis d'imposition une fois rentré(e) dans votre pays.

L'ASSURANCE HABITATION

Elle est obligatoire en France. Vous devez donc souscrire une assurance habitation à votre arrivée pour pouvoir vous installer dans votre logement. Elle couvre généralement la responsabilité civile nécessaire pour valider votre inscription à l'Université Jean Moulin Lyon 3.

L'AIDE AU LOGEMENT

En tant qu'étudiant vous pourrez certainement bénéficier d'une aide au logement*. Cette aide vous sera versée chaque mois ; attention, il faut compter environ deux mois avant de la percevoir.

Vous devez faire votre demande en ligne après avoir signé votre contrat de location. Remplissez le formulaire, imprimez-le et renvoyez-le en joignant les pièces demandées. Si vous êtes ressortissant d'un pays hors Union européenne, vous devez également adresser la photocopie recto-verso de votre titre de séjour en cours de validité.

Renseignez-vous auprès de la Caisse d'allocations familiales : CAF | www.caf.fr

LES FRAIS LIÉS AU LOGEMENT

Les frais de dossier

Vous pouvez être amené(e) à payer des frais de dossier pour la réservation d'un logement en résidence ou d'un appartement. Ces frais varient selon les résidences / agences et couvrent la gestion administrative des lieux, l'état des lieux d'entrée et de sortie, les réparations des lieux communs, etc.

La caution

Une caution vous sera demandée lors de la réservation de votre logement. C'est une garantie qui permet de couvrir les frais éventuels liés à des dégradations ou au non-paiement du loyer. La caution correspond généralement à un ou deux mois de loyer et doit être versée à la signature du contrat avant de rentrer dans le logement. Elle est ensuite restituée sous deux mois à l'étudiant après l'état des lieux de sortie (si l'inventaire est correct).

* Si vous avez un visa avec la mention « dispense temporaire de carte de séjour » vous ne pourrez pas bénéficier de l'aide au logement de la CAF.

L'ARRIVÉE / LE DÉPART DU LOGEMENT

Bailleur

C'est le propriétaire du logement.

Contrat de location ou bail

C'est le document obligatoire précisant les droits et obligations des locataires et des propriétaires.

L'état des lieux

À votre arrivée dans le logement, vous ferez un état des lieux avec le propriétaire (ou son représentant). Il sert à faire un inventaire précis de l'état du logement et du matériel éventuel (vaisselle, meubles, etc.). Il doit être le plus précis possible afin d'éviter tout litige à la fin de la location. Il doit être effectué à l'entrée et à la sortie dans le logement.

Préavis

Vous serez tenu d'informer le propriétaire par une dédite (courrier spécifiant que l'on quitte le logement, envoyé par lettre recommandée) de votre départ du logement afin qu'il puisse engager les actions nécessaires pour mettre fin à votre bail. Le préavis est soumis à un délai qui est déterminé lors de la signature, et précisé dans le contrat de location.

S'INFORMER SUR LA VIE QUOTIDIENNE

SE RESTAURER

Généralement, les Français prennent trois repas par jour : le petit-déjeuner au réveil, le déjeuner entre 12h et 14h et le dîner entre 19h et 21h.

La France, en particulier Lyon, est réputée pour sa gastronomie. Vous pourrez découvrir dans notre région les plats typiques de la cuisine lyonnaise dans les restaurants traditionnels appelés « Bouchons ».

Pour faire vos courses, vous aurez plusieurs solutions :

- Les commerces de proximité : boulangerie, boucherie...
- Les petits supermarchés de centre-ville (dont les prix peuvent être un peu élevés)
- Les supermarchés « discount » que vous pouvez trouver en ville ou en périphérie. Les prix sont plus abordables pour des étudiants
- Les hypermarchés, appelés aussi grandes surfaces qui sont souvent situés en périphérie de Lyon (prix abordables avec grand choix de produits), au sein de grands centres commerciaux
- Les marchés : il y en a de nombreux à Lyon. Vous y trouverez les produits locaux et les petits producteurs

Quelques exemples de prix : une baguette de pain de 0,80 à 1,50 € ; un litre de lait à 0,70€ ; un sandwich à partir de 2,50 € ; un café de 0,70€ à 1,70 € ; un repas au restaurant universitaire à 3,10 € (tarif 2012-2013).

TÉLÉPHONIE ET INTERNET

Pour téléphoner de l'étranger, faites le **00 33** et enlevez le premier 0 du numéro que vous souhaitez appeler.

Par exemple : pour composer le 04 78 78 78 78, faites le 00 33 4 78 78 78 78.

Les numéros qui commencent par **04 et 09** sont des numéros de téléphone fixe.

Les numéros qui commencent par **06 et 07** sont des numéros de téléphone portable.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, souscrire à un abonnement auprès d'un opérateur téléphonique français. Nous vous conseillons de comparer les prix et de bien vous renseigner sur les conditions d'engagement et de résiliation.

Pour éviter de prendre un abonnement, vous pouvez opter pour une carte prépayée.

Pour votre logement, vous pouvez souscrire un pack internet + téléphonie + télé pour un montant de 20 à 30 € par mois.

À l'université, vous bénéficiez d'un accès wi-fi dans tous les sites.

SE DÉPLACER

En transports en commun

Utilisez le tramway, le métro et le bus pour vous déplacer dans Lyon et l'agglomération. Vous pourrez souscrire à un abonnement étudiant « Campus » (28,10 €/mois) pour les moins de 28 ans. D'autres abonnements sont possibles à la semaine, à l'unité, par carnet de 10 tickets...

En savoir plus : [TCL \(Transports en Commun de Lyon\)](#) | [www.tcl.fr](#)

En vélo

Vous pouvez vous déplacer en « Vélo'v » pour vos trajets en ville. Ce système de location de vélo vous permet d'emprunter et de rendre un vélo, 24h/24h et 7jours/7, dans les 300 stations présentes dans toute la ville. Les 30 premières minutes du trajet sont gratuites dans la formule d'abonnement TCL.

En savoir plus : [www.velov.grandlyon.com](#)

En train

Vous pourrez facilement vous déplacer dans la région et en France en prenant le train. Un billet aller-retour Lyon-Paris représente environ 60 € avec la carte 12-25 ans (carte payante qui permet de bénéficier de réductions pour tous les trajets).

En savoir plus : [www.voyages-sncf.com](#) | [www.ter-sncf.com](#)

En voiture | Covoiturage

Vous pouvez opter pour la solution du covoiturage si vous souhaitez vous déplacer dans la région ou en France.

En savoir plus : [www.covoiturage.fr](#) | [www.covoiturage-grandlyon.com](#)

L'ESPACE MULTISERVICES ÉTUDIANT

Cet espace est dédié à l'accueil des étudiants à Lyon. Ouvert de septembre à octobre uniquement, il vous sera utile dans toutes vos démarches d'installation à Lyon.

Vous pourrez avoir des informations et des conseils pour :

- Le renouvellement du titre de séjour
- La recherche de logement
- L'aide au logement (constitution du dossier de demande)
- Des offres de logement et de jobs étudiants
- La culture et les loisirs
- La santé
- Le transport

CONTACT

EME | Espace Multiservices Étudiant

25 rue Jaboulay | 69007 Lyon

www.lyoncampus.info > Espace Multiservices Étudiant

BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

Voltage : 220-230 volts | Fréquence : 50 hertz

LA VIE ÉTUDIANTE À LYON

Tout au long de l'année, ne manquez pas les évènements incontournables à Lyon !

Nuit des étudiants du monde, Fête des lumières, Nuits sonores, Biennale de la danse, Nuits de Fourvière... Découvrez aussi Lyon : le Parc de la Tête d'Or, le Vieux Lyon, les musées, les quais du Rhône, les cinémas, théâtres, l'Opéra...

Quelques sites utiles :

- Office du tourisme de Lyon | www.lyon-france.com
- Ville de Lyon | www.lyon.fr
- Lyon Campus | www.lyoncampus.info

Le Pass Culture vous permet de choisir 4 spectacles dans l'année pour 16 €. Renseignez-vous au Point Culture de la Manufacture des Tabacs ou à l'accueil des relations internationales.







ÉTUDIER À LYON 3

Votre accueil à l'université

La carte d'étudiant

L'accueil des étudiants en situation de handicap

L'enseignement supérieur en France

Étudiants en échange

Étudiants hors-échange

▣ VOTRE ACCUEIL À L'UNIVERSITÉ

À votre arrivée à Lyon, rendez-vous rapidement à l'Université Jean Moulin Lyon 3 (*voir accès en p.50*). Vous serez accueilli par l'équipe des relations internationales. Le pôle accueil se tient à votre disposition pour toutes les informations générales sur votre installation et votre intégration. Il vous guidera ensuite vers votre coordinateur de zone (*voir contacts en p.51*) qui vous accompagnera dans toutes les démarches administratives liées à vos études (inscription, cours...).

Important | Dates d'arrivée en France

Vous devez arriver à Lyon au plus tard (sauf mentions contraires) :

- Le 3 septembre pour le 1^{er} semestre (automne : septembre à janvier)
- Le 6 janvier pour le 2^e semestre (printemps : janvier à juin)

LA JOURNÉE D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

L'Université Jean Moulin Lyon 3 organise sa journée d'accueil tous les ans au mois de septembre : une journée festive, de découvertes qui facilite votre intégration et la rencontre avec des étudiants français et étrangers. La date et le programme de la journée vous seront communiqués à votre arrivée.

Rejoignez-nous sur Facebook, vous aurez l'info en avant-première !

▣ LA CARTE D'ÉTUDIANT

Elle vous sera donnée lors de votre arrivée à l'université (relations internationales) si votre inscription a été finalisée avant votre arrivée. Si votre inscription n'est pas encore finalisée, l'équipe des relations internationales vous aidera dans les démarches.

Cette carte « multiservices » vous permet :

- D'être identifié en tant qu'étudiant de Lyon 3 (numéro d'étudiant à 7 chiffres inscrit sur la carte)
- De régler vos repas dans les restaurants universitaires du Crous - RU ou Bistrot'U (*voir en p.45*)
Renseignez-vous à l'accueil des relations internationales pour la charger
- D'emprunter des documents dans les bibliothèques universitaires (BU)

Vos login et mot de passe

Le numéro inscrit sur votre carte d'étudiant (7 chiffres) est votre identifiant pour vous connecter à l'intranet ou au wi-fi (*voir p.38*). Lors de votre inscription ou à votre arrivée, votre mot de passe vous sera communiqué. Il s'agit, par défaut, de votre date de naissance au format JJMMAAAA. Exemple : 01 janvier 1990 = 01011990

En cas de perte de votre carte d'étudiant, rendez-vous aux objets trouvés de la Manufacture des Tabacs au 6 rue Rollet ou à l'accueil pour les autres sites.

📌 L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Afin de faciliter l'intégration à la vie universitaire des étudiants en situation de handicap, des moyens pédagogiques et matériels adaptés sont mis à disposition : accompagnateur, aménagement pour les examens, cellule transcription braille, prêt de matériel spécialisé (clé d'ascenseur, carte photocopie...), prêt d'ordinateur portable pour les sessions d'examens, session de travail et de repos, espace d'aide à la vie quotidienne, etc.

CONTACT

Pôle Handicap Étudiant | Magali Lastricani-Jolivet
Manufacture des Tabacs | Espace rue sud
Tél. +33 (0)4 78 78 78 01 | magali.lastricani@univ-lyon3.fr

📌 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN FRANCE

L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

L'offre de formation proposée à l'Université Jean Moulin Lyon 3 est essentiellement structurée sur l'architecture européenne de l'enseignement supérieur dite LMD (Licence-Master-Doctorat), fondée principalement sur trois grades.

- La licence : diplôme de Bac +3 qui se déroule sur 3 ans ou 6 semestres après le baccalauréat
- Le master : diplôme de Bac +5 qui se déroule en 2 ans ou 4 semestres après une licence
- Le doctorat : diplôme de Bac +8 qui se déroule généralement en 3 ans après un master

LA SEMESTRIALISATION

Tous les diplômes sont semestrialisés (2 semestres : automne et printemps). Un semestre équivaut à 30 crédits ECTS (*European Credit Transfer System*).

	SEPTEMBRE À JANVIER Semestre d'automne (impair)	JANVIER À JUIN Semestre de printemps (pair)
LICENCE 1 ^{RE} ANNÉE	Semestre 1 = 30 crédits ECTS	Semestre 2 = 30 crédits ECTS
LICENCE 2 ^E ANNÉE	Semestre 3 = 30 crédits ECTS	Semestre 4 = 30 crédits ECTS
LICENCE 3 ^E ANNÉE	Semestre 5 = 30 crédits ECTS	Semestre 6 = 30 crédits ECTS
MASTER 1 ^{RE} ANNÉE	Semestre 1 = 30 crédits ECTS	Semestre 2 = 30 crédits ECTS
MASTER 2 ^E ANNÉE	Semestre 3 = 30 crédits ECTS	Semestre 4 = 30 crédits ECTS

LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Les semestres sont composés d'unités d'enseignement (UE). Vous pourrez être amené(e) à choisir des UE dans vos cours.

- UEF : Unité d'enseignement fondamentale (matières principales)
- UEC : Unité d'enseignement complémentaire (matières complétant l'UEF)
- UEO : Unité d'enseignement d'ouverture (matières de découverte ou de renforcement)

L'ORGANISATION DES COURS

Les cours sont organisés en **cours magistraux (CM)** qui se déroulent généralement en amphithéâtre et en **cours de travaux dirigés (TD)**, plus pratiques, qui se déroulent en groupes réduits.

LES RATTRAPAGES

Si vous n'avez pas obtenu la moyenne à un examen, vous avez la possibilité d'assister au rattrapage. **Des sessions de rattrapage** sont à prévoir jusqu'à début juillet. Si vous venez à Lyon pour une année universitaire, il est plus prudent de ne pas prévoir de retour avant cette période (attention : pas de sessions de rattrapage pour l'IAE).

ÉTUDIANTS EN ÉCHANGE

VOUS ÉTUDIEZ DANS LE PROGRAMME DEUF

DEUF : Diplôme d'études universitaires françaises

Destiné aux étudiants de licence ou master, ce programme - entièrement en français - est proposé sur un semestre ou une année d'études. Il vous permet de choisir des enseignements en gestion, philosophie, langues, droit, science politique, lettres, information et communication, histoire et géographie au sein des différentes facultés et instituts.

La réunion d'information

Une réunion d'information, OBLIGATOIRE, est organisée en début de semestre. La date vous sera précisée à votre arrivée. Lors de cette réunion vous recevrez la liste des tuteurs pédagogiques qui vous accompagneront dans le choix de vos cours, la saisie en ligne et l'élaboration de votre emploi du temps.

Le choix des cours

Après avoir rencontré votre tuteur pédagogique, vous saisissez votre choix de cours en ligne sur l'intranet étudiant (voir p.38) : début octobre pour le 1^{er} semestre, début février pour le 2^e semestre.

À titre d'information, vous pouvez consulter le catalogue des cours sur le site internet www.univ-lyon3.fr > International > Venir étudier à Lyon 3 > En programme d'échange > DEUF

Vous devrez valider votre choix définitif auprès de votre coordinateur de zone, en vue de l'inscription aux examens : en novembre pour le 1^{er} semestre, en mars pour le 2^e semestre.

Étudiants Erasmus

Si vous êtes étudiant Erasmus, vous devrez aussi compléter votre contrat d'études (« learning agreement »).

CONTACT

Chantal ORTILLETZ

Tél. +33 (0)4 78 78 70 08 | chantal.ortilletz@univ-lyon3.fr

VOUS ÉTUDIEZ DANS LE PROGRAMME SELF

SELF : Study in English in Lyon, France

Destiné aux étudiants de licence ne maîtrisant pas le français, ce programme enseigné en anglais, est proposé uniquement sur un semestre. Il permet aux étudiants de développer des compétences en droit, gestion et sciences humaines.

La réunion d'information

Vous recevrez par mail avant votre arrivée (en juillet ou en décembre) la date de la réunion d'information et le programme de la semaine d'intégration. Cette réunion est OBLIGATOIRE et fera l'objet d'une présentation du programme SELF et de l'université. L'emploi du temps de la semaine d'intégration vous sera donné lors de la réunion.

Une réunion pédagogique vous sera également proposée pour vous aider dans le choix de vos enseignements. Un rendez-vous sera ensuite fixé pour finaliser l'inscription aux cours.

La semaine d'intégration

Elle comprend : le test de FLE (Français Langue Étrangère), des cours intensifs de FLE et l'introduction à la culture française ; une réunion sur l'environnement numérique de travail, des visites du campus et de la bibliothèque.

CONTACT

Sophie VÉRON

Tél. +33 (0)4 26 31 86 37 | sophie.veron@univ-lyon3.fr

En savoir plus :

www.univ-lyon3.fr > International > Venir étudier à Lyon 3 > En programme d'échange > SELF

▣ ÉTUDIANTS HORS-ÉCHANGE

Une fois votre admission acceptée vous devez réaliser votre inscription administrative. Connectez-vous au Portail inscription de l'université à partir du 6 juillet, via le site internet. À l'issue de votre saisie en ligne, un rendez-vous vous sera proposé pour finaliser votre inscription. Vous devrez vous présenter en personne muni de votre visa d'études ou titre de séjour en cours de validité. Vous recevrez votre carte d'étudiant à ce moment-là.

La réunion d'information

Elle concerne les étudiants nouvellement inscrits à Lyon 3 et est organisée par les relations internationales. Cette réunion est obligatoire, elle permet de découvrir l'université et d'obtenir des informations pratiques et utiles pour votre année d'études.

La réunion de pré-rentrée

Chaque faculté ou institut de l'université organise sa propre réunion d'information (obligatoire elle aussi) à chaque rentrée afin d'informer les étudiants sur l'organisation des enseignements, l'emploi du temps... La date de cette réunion vous sera communiquée à votre arrivée.

En savoir plus :

www.univ-lyon3.fr > International > Venir étudier à Lyon 3 > Hors programme d'échange

VOUS ÊTES INSCRIT DANS UN PROGRAMME SPÉCIFIQUE*

Votre référent au service des relations internationales est là pour vous accompagner dans toutes vos démarches d'inscription. Un mail vous sera envoyé avant votre arrivée pour les précisions.

Une réunion d'information sera proposée pour chaque programme.

CONTACTS

Programme DEUF et CILF* | Chantal ORTILLETZ

Tél. +33 (0)4 78 78 70 08 | chantal.ortilletz@univ-lyon3.fr

Programme SELF, *Global Cultural Studies*, *Comparative Cultural Studies* | Sophie VERON

Tél. +33 (0)4 26 31 86 37 | sophie.veron@univ-lyon3.fr

*DEUF, SELF, *Global Cultural Studies*, *Comparative Cultural Studies*, CILF (Certificat d'initiation à la langue française)







OUTILS À DISPOSITION

L'environnement numérique de travail
Les bibliothèques universitaires
Se perfectionner en langues étrangères

L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

LA MESSAGERIE PERSONNELLE LYON 3

Lors de votre inscription, une adresse mail vous est attribuée. Elle est personnelle et inscrite sur votre carte d'étudiant : **prenom.nom@etu.univ-lyon3.fr**

Consultez votre boîte de réception régulièrement (accès par l'intranet étudiant Net³). Vous y recevrez tout au long de l'année des informations importantes.

L'INTRANET ÉTUDIANT NET³

En tant qu'étudiant de Lyon 3, vous bénéficiez de l'accès à l'intranet étudiant. Connectez-vous une fois inscrit : **http://net3.univ-lyon3.fr**
Vous pouvez y accéder aussi via le site internet.

Utilisateur = votre numéro d'étudiant à 7 chiffres inscrit sur votre carte d'étudiant
Mot de passe = par défaut votre date de naissance au format JJMMAAAA (exemple 01 janvier 1990 = 01011990).

LE RÉSEAU WI-FI

Le Wi-Fi est disponible sur l'ensemble du campus de la Manufacture des Tabacs ainsi que dans les zones de vie des bâtiments du 15 quai Claude Bernard, de la rue Chevreul et du site de Bourg-en-Bresse (Ceuba). Connectez-vous au réseau de l'université avec vos login et mot de passe indiqués précédemment.

LE BUREAU VIRTUEL

Le Bureau Virtuel (BV) a pour objectif de faciliter votre travail personnel ou collectif. Il est accessible via l'intranet et vous permet d'avoir accès, à distance, à un ensemble d'outils de travail en ligne : espace de stockage pour vos documents personnels, calendrier, suivi de vos travaux de groupe, etc.

Connectez-vous à Net³ et sélectionnez l'outil « Bureau Virtuel » pour y accéder.

LE PORTAIL SCOLARITÉ

Le portail scolarité regroupe toutes les informations liées à votre scolarité. Vous pouvez gérer votre mot de passe, imprimer des certificats de scolarité, voir votre choix de cours...

Connectez-vous à Net³ et cliquez sur « Portail Scolarité » pour y accéder.

En savoir plus : Intranet > Outils technologiques

LES SALLES INFORMATIQUES

Des salles informatiques sont à votre disposition sur les différents sites de l'université :

- **Manufacture des Tabacs** | Salles 310 et 266
- **Site des Quais** | Salle micro 2 en sous-sol de l'aile sud
- **Site de Bourg-en-Bresse**

Renseignez-vous à l'accueil des relations internationales pour connaître les horaires.

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Votre inscription à Lyon 3 vous permet d'être inscrit automatiquement aux bibliothèques universitaires (BU) de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Réparties sur les campus de Lyon et Bourg-en-Bresse, elles offrent des espaces de travail, de documentation et la possibilité de consulter et d'emprunter des documents grâce à votre carte d'étudiant.

LES SERVICES PROPOSÉS

- Consultation / Prêts de documents (livres, DVD, méthodes de langues, revues...), classés par pôles disciplinaires : droit, gestion, philosophie, langues, lettres et sciences humaines
- Consultation de bases de données (sur place ou via l'intranet Net³)
- Bibliothèque numérique (catalogues, bases de données, revues électroniques, livres numériques)
- Salles de lecture avec postes informatiques pour consulter les ressources documentaires numériques, imprimantes et photocopieuses
- Salle d'actualités pour consulter journaux et magazines
- Espaces de travail pour les groupes
- Cartothèque (pour les étudiants en géographie)
- Actualité des BU sur Facebook et Twitter

Vous pouvez consulter votre dossier lecteur sur l'intranet étudiant Net³.

En savoir plus : <http://scd.univ-lyon3.fr>

PRÊTS DE DOCUMENTS

Vous pouvez emprunter jusqu'à **10 documents pour 14 jours**. Attention, certains livres peuvent être empruntés seulement pour 3 jours et certains ouvrages (encyclopédies, dictionnaires...) ainsi que les revues sont consultables uniquement sur place.

Le prêt de documents doit être enregistré à la banque de prêt ou sur l'une des bornes de prêt automatique, en libre-service. Vous pouvez également prolonger votre prêt une fois.

Tout document rendu en retard entraîne la suspension du droit au prêt (proportionnellement au nombre de jour de retard). En cas de perte d'un document, il vous sera demandé de le remplacer ou le rembourser.

LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

Elle vous permet d'accéder à distance à des ressources pluridisciplinaires : catalogues, bases de données, revues électroniques en texte intégral, livres numériques, thèses... Consultez-la !

HORAIRES D'OUVERTURE

BU de la Manufacture des Tabacs | 6 cours Albert Thomas | Lyon 8^e

Lundi au vendredi de 8h30 à 19h | Samedi de 9h30 à 17h

Nocturnes jusqu'à 21h – lundi et mardi de novembre à mai

bu.manufacture@univ-lyon3.fr

BU Droit et Philosophie | 15 quai Claude Bernard | Lyon 7^e

Lundi au vendredi de 8h30 à 19h | Samedi de 9h30 à 17h

spquai@univ-lyon3.fr

BU Lettres et Langues | 13 rue Bancel | Lyon 7^e

Lundi au vendredi de 8h30 à 19h

spquai@univ-lyon3.fr

BU du CEUBA | 2 rue de 23^e R.I. | 01000 Bourg-en-Bresse

Lundi au vendredi de 8h à 18h30 | Samedi de 9h à 12h

frederique.revel@univ-lyon3.fr

ATTENTION ! Les horaires d'ouverture des bibliothèques universitaires peuvent être modifiés pendant les périodes de vacances scolaires.

SE PERFECTIONNER EN LANGUES ÉTRANGÈRES

Vous souhaitez vous perfectionner en français ou dans une autre langue ? Rendez-vous à la Maison des Langues ! Un espace dédié à l'apprentissage des langues : ordinateurs, casques audio, DVD, logiciels, méthodes de langues....

27 LANGUES PROPOSÉES : allemand, anglais, arabe, bulgare, cantonais, chinois, coréen, croate, danois, espagnol, français, grec, hébreu, hindi, hongrois, italien, japonais, néerlandais, norvégien, polonais, portugais, roumain, russe, suédois, tchèque, turc, vietnamien.

CONTACT

Maison des Langues

Manufacture des Tabacs | Salle 219 – 2^e étage | Bâtiment B

Tél. +33 (0)4 78 78 73 87 | maison-des-langues@univ-lyon3.fr

Horaires d'ouverture : lundi au jeudi de 8h à 19h | Vendredi de 8h à 18h, de début septembre à mi-juin (fermeture pendant les congés universitaires).





S'INTÉGRER

SUR LE CAMPUS

S'engager dans une association

La culture à Lyon 3

Se restaurer à l'université

Faire du sport

▣ S'ENGAGER DANS UNE ASSOCIATION

Vous avez envie de rencontrer des étudiants et de vous intégrer facilement à Lyon 3 ? Engagez-vous dans une association étudiante ! Il en existe plus de 50 à l'Université Jean Moulin : associations culturelles, sportives, solidaires, développement durable... Découvrez-les sur le site internet.

En savoir plus : www.univ-lyon3.fr > **vie du campus**

L'ASSOCIATION LYON III INTERNATIONAL

Cette association accompagne les étudiants internationaux de Lyon 3 dans leur séjour d'études : installation à Lyon, organisation de manifestations, visites culturelles, parrainages étudiants, etc. (frais d'adhésion : 10 €).

Elle propose également un cours d'orientation (coût 210 €) destiné aux étudiants inscrits dans le programme DEUF pour les préparer aux études universitaires en France.

En savoir plus : <http://associnterlyon3.univ-lyon3.fr>

▣ LA CULTURE À LYON 3

Vous souhaitez développer une pratique culturelle ou découvrir l'art français ? Bénéficiez des ateliers et des manifestations organisés par les Affaires culturelles de l'Université Jean Moulin.

Participez gratuitement aux ateliers proposés : Orchestre, Théâtre, Arts plastiques, Cinéma, Écriture. Bénéficiez aussi toute l'année de concerts, théâtre, expositions, conférences, sorties culturelles et découverte du patrimoine lyonnais, spectacles, visites de musées...

CONTACTS

Affaires Culturelles | Christine DURAND

Manufacture des Tabacs | Espace rue sud | Rez-de-chaussée - Bâtiment E

Tél. +33(0)4 78 78 71 68 | christine.durand@univ-lyon3.fr

Point Culture

Informations, inscriptions, renseignements

Manufacture des Tabacs | 18 rue Rollet | Espace rue sud

Tél. +33 (0)4 78 78 78 00 | pointculture@univ-lyon3.fr

Horaires d'ouverture : Lundi 14h à 17h | Mardi à Jeudi 9h30 à 17h | Vendredi 9h30 à 12h

En savoir plus : [Intranet Net³](#) > **Culture**

Découvrez le « Bulletin Culture », programme des manifestations culturelles à Lyon 3, disponible au Point Culture, à l'accueil des relations internationales et dans les lieux de vie étudiante.

SE RESTAURER À L'UNIVERSITÉ

Il vous sera facile de manger à Lyon 3, pour un prix raisonnable. De nombreux points de restauration proposent des formules repas variées : repas complet, salades, sandwiches, snack, pizzas, espace café, viennoiseries... Faites une pause gourmande !

SITE DE LA MANUFACTURE DES TABACS

Le RESTO'U de la Manu (CROUS)

Espace rue sud | Sous-sol – Bâtiment EG

Horaires : lundi au vendredi de 11h15 à 14h15

Le BISTROT'U de la Manu (CROUS)

Cour nord | Sous-sol – Bâtiment C

Horaires : lundi au jeudi de 7h30 à 18h | Vendredi de 7h30 à 17h

Le CLUB CAF'ET de la Manu

Manufacture des Tabacs | Espace rue nord | Bâtiment B

Horaires : lundi au vendredi de 7h30 à 18h

SITE DES QUAIS

Le CLUB CAF'ET des Quais

15 quai Claude Bernard | Sous-sol

Horaires : lundi au vendredi de 7h30 à 17h

La CAFET des Quais (CROUS)

16 quai Claude Bernard | Lyon 7^e

Horaires : lundi au vendredi de 8h à 18h

La CAFET COM'ET (CROUS)

25 rue Jaboulay | Lyon 7^e

Horaires : lundi au vendredi de 10h30 à 14h

SITE DU CEUBA À BOURG-EN-BRESSE

Le RESTO'U à Bourg-en-Bresse (CROUS)

8 rue des Chrysanthèmes | 01000 Bourg-en-Bresse

Horaires : lundi au vendredi de 11h30 à 14h

Navettes gratuites pour les étudiants du Ceuba.

FAIRE DU SPORT

Un large choix d'activités sportives est proposé à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Pour en bénéficier, vous devez régler la somme de 35€ pour l'année (lors de votre inscription ou à votre arrivée). Une carte de sport vous sera donnée ; il faudra la présenter à l'enseignant en début de cours. Vous pourrez consulter le planning des activités sportives sur l'intranet étudiant Net³, rubrique sport.

ACTIVITÉS PROPOSÉES*

Sports collectifs (féminin et masculin) : basket-ball, volley-ball, futsal, handball, football, rugby

Fitness : zumba, step, gymnastique d'entretien, cuisses-abdos-fessiers, musculation, aquagym

Danse : modern jazz, street jazz, danses sportives (rock, samba, tango...)

Sports de combat : aikido, boxe française, escrime, karaté, taekwondo

Sports avec raquette : tennis, tennis de table, badminton

Sports individuels : athlétisme, natation, natation synchronisée, escalade, tir

Techniques de relaxation : yoga, tai-chi-chuan

Sports interuniversitaires en partenariat avec les universités Lyon 1 et Lyon 2 : équitation golf, plongée... (avec supplément), judo, waterpolo, hockey en salle.

CONTACT

Service des sports

Manufacture des Tabacs | Espace rue sud | Sous-sol - Bâtiment 5

Tél. +33 (0)4 78 78 78 50 | sport@univ-lyon3.fr

L'association sportive propose aux étudiants de nombreuses animations tout au long de l'année : sorties ski, mini-raïd Lyon 3, stages de danse, courses à pied, tournois sportifs collectifs, sorties escalade... **Renseignez-vous !**

*Activités proposées pour les sites de Lyon. Sur le site de Bourg-en-Bresse, vous pourrez pratiquer le badminton et le foot en salle.







INFORMATIONS

PRATIQUES

Venir à l'Université Jean Moulin Lyon 3

Se loger la 1^{re} nuit

Contacts

Index

Le langage universitaire

📍 VENIR À L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

ARRIVER À LYON DEPUIS L'AÉROPORT LYON - SAINT-EXUPÉRY

Le Tram Express Rhônexpress assure la liaison entre l'aéroport de Lyon – Saint-Exupéry et le centre de Lyon, vers la Gare Part-Dieu (trajet de 30 minutes environ). Le billet aller coûte 11,50 € (achat sur internet) ou 12,50 € (achat sur place) pour les 12-25 ans ; 13,50 € ou 15 € si vous avez plus de 25 ans (tarifs 2013).

En savoir plus : www.rhonexpress.fr

Vous avez aussi la possibilité de prendre un taxi qui vous amènera directement à l'endroit souhaité depuis l'aéroport (compter environ 50€ la course).

ARRIVER À LA MANUFACTURE DES TABACS | RELATIONS INTERNATIONALES

Depuis la gare Part-Dieu (gare principale)

- Prendre le métro ligne B direction « Stade de Gerland » | Descendre à la station Saxe-Gambetta puis prendre la ligne D direction « Gare de Vénissieux » | Descendre à la station Sans-Souci. Suivre le boulevard dans le sens des voitures jusqu'à la Manufacture.
- Ou prendre le bus n° C25 direction « Saint-Priest Plaine de Saythe » ou C6 direction « Jet d'eau Mendès France » | Descendre à l'arrêt Manufacture des Tabacs (4 arrêts).

Depuis la gare Perrache

- Prendre le métro ligne A direction « Laurent Bonnevey » | Descendre à la station Bellecour puis prendre la ligne D direction « Gare de Vénissieux » | Descendre à la station Sans-Souci. Suivre le boulevard dans le sens des voitures jusqu'à la Manufacture.

En savoir plus : www.tcl.fr

Entrez sur le site de la « Manu » par le 6 rue Rollet pour bénéficier du service bagagerie. Vous pourrez y déposer vos bagages pour la journée.

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Rendez-vous au service des relations internationales

En arrivant par l'entrée du 6 rue Rollet, allez tout droit pour arriver dans la cour « nord » (il y a une grande sculpture au milieu). Tournez à gauche et continuez tout droit pour aller dans la 2^e cour « sud » (avec la fontaine Jean Moulin). Traversez la cour, les relations internationales se trouvent en face.

Horaires d'accueil : Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

SE LOGER LA 1^{RE} NUIT

Certains contrats de location du logement débutent le 1^{er} du mois. Si vous arrivez en fin de mois, il sera plus économique de rester à l'hôtel ou à l'auberge de jeunesse quelques jours.

QUELQUES ADRESSES UTILES

Auberge de Jeunesse du Vieux Lyon

41-45 montée du Chemin Neuf | 69005 Lyon | Tél. +33 (0)4 78 15 05 50

À partir de 22€ par nuit avec le petit déjeuner inclus. Durée maximum du séjour : 6 jours

Logement chez l'habitant pour une ou plusieurs nuits

Couch Surfing | www.couchsurfing.org

Hôtels

Vous trouverez des hôtels à proximité du site de la Manufacture des Tabacs et de la gare Part-Dieu. Compter un minimum de 50€ la nuit avec petit-déjeuner. N'hésitez pas à demander conseil à l'équipe des relations internationales.

CONTACTS

VOS CONTACTS AU SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES

⦿ PÔLE ACCUEIL

Pôle Accueil | Programme DEUF | Étudiants Internationaux Hors-Échange | CILF

Responsable : Chantal ORTILLETZ

Tél. +33 (0)4 78 78 70 08 | chantal.ortilletz@univ-lyon3.fr

Accueil général

Michael FAURE

Tél. +33 (0)4 78 78 73 93 | michael.faure@univ-lyon3.fr

Admission générale, titres de séjour, OFII

Mathilde PERCIVALLE

Tél. +33 (0)4 78 78 71 04 | mathilde.percivalle@univ-lyon3.fr

◎ PÔLE ERASMUS

Coordinatrice pour l'Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Chypre, Malte, Turquie

Mireille CORTICCHIATO

Tél. +33 (0)4 78 78 70 71 | mireille.corticchiato@univ-lyon3.fr

Coordinatrice pour le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Ukraine et la Russie

Doroteya OBRESHKOVA

Tél. +33 (0)4 78 78 73 72 | doroteya.obreshkova@univ-lyon3.fr

Coordinatrice pour les Pays Nordiques et Germanophones, l'Europe Centrale et Orientale, le Benelux

Anca-Laura STOIAN

Tél. +33 (0)4 26 31 86 28 | anca-laura.stoian@univ-lyon3.fr

◎ PÔLE MONDE

Coordinatrice pour l'Amérique du Nord, l'Afrique Anglophone

Laetitia BELOT

Tél. +33 (0)4 26 31 85 72 | laetitia.belot@univ-lyon3.fr

Coordinatrice pour l'Inde

Martine PES

Tél. +33 (0)4 78 78 72 04 | martine.pes@univ-lyon3.fr

Coordinatrice pour l'Amérique Latine et Centrale, Australie, Nouvelle-Zélande

Julie PONTVIANNE

Tél. +33 (0)4 78 78 70 34 | julie.pontvianne@univ-lyon3.fr

Coordinateur pour l'Asie

Lucien YANG

Tél. +33 (0)4 78 78 75 28 | lucien.yang@univ-lyon3.fr

Coordinatrice pour le Proche et Moyen-Orient

Alida SAHLI

Tél. +33 (0)4 78 78 72 87 | alida.sahli@univ-lyon3.fr

◎ PÔLE FORMATION : SELF ET AUTRES PROGRAMMES

Coordinatrice des programmes SELF, *Global Cultural Studies* et *Comparative Cultural Studies*

Sophie VERON

Tél. +33 (0)4 26 31 86 37 | sophie.veron@univ-lyon3.fr

CONTACTS UTILES À LYON 3

⊙ URGENCES LYON 3

Secours à la personne, incendie, vol, violences, incident technique...
Tél. +33 (04) 78 78 78 18

⊙ SERVICE INFIRMIER

Manufacture des Tabacs | Bâtiment B4 – Rez-de-chaussée
Tél. +33 (04) 78 78 78 80

⊙ SERVICE DES SPORTS

Manufacture des Tabacs | Espace rue sud | Sous-sol – Bâtiment 5
Tél. +33 (04) 78 78 78 50 | sport@univ-lyon3.fr

⊙ POINT CULTURE

Manufacture des Tabacs | Espace rue sud – Rez-de-chaussée
Tél. +33 (0)4 78 78 78 00 | pointculture@univ-lyon3.fr

⊙ MAISON DES LANGUES

Manufacture des Tabacs | Salle 219 – 2^e étage
Tél. +33 (04) 78 78 73 87 | maison-des-langues@univ-lyon3.fr

⊙ PÔLE HANDICAP ÉTUDIANT

Manufacture des Tabacs | Espace rue sud - Rez-de-chaussée
Tél. +33 (04) 78 78 78 01 | magali.lastricani@univ-lyon3.fr

⊙ BUREAU EMPLOI-STAGES

Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle
Manufacture des Tabacs | Rez-de-chaussée de la bibliothèque, entre les 2 cours
Tél. +33 (04) 78 78 78 40 | bes@univ-lyon3.fr

SCOLARITÉS DE DIPLÔMES

⊙ FACULTÉ DE DROIT

Licences	Tél. 04 78 78 75 05 75 67
Master 1	Tél. 04 78 78 71 36 71 35 73 00
Master 2	Tél. 04 78 78 71 32 71 93

⊙ INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES (IAE)

Licences	Tél. 04 78 78 76 06
Licence Sciences de Gestion	Tél. 04 78 78 76 09
Masters	Tél. 04 78 78 70 66

⦿ FACULTÉ DES LANGUES

Licences LEA*	Tél. 04 78 78 70 86
Licences 1 LLCE**	Tél. 04 78 78 73 33 73 36
Licences 2 LLCE	Tél. 04 78 78 76 18
Licences 3 LLCE	Tél. 04 78 78 70 80
Masters 1 LEA	Tél. 04 78 78 70 87
Masters 2 LEA	Tél. 04 78 78 77 54
Masters 1 et 2 LLCE	Tél. 04 78 78 74 63 77 74

⦿ FACULTÉ DES LETTRES ET CIVILISATIONS

Licences 1 et 2	Tél. 04 78 78 77 07
Licence 3	Tél. 04 78 78 77 42 74 51
Masters 1 et 2	Tél. 04 78 78 77 43 74 47
Infocom	Tél. 04 78 78 71 77
Masters enseignement	Tél. 04 26 31 87 66

⦿ FACULTÉ DE PHILOSOPHIE

Licences 1, 2 et 3	Tél. 04 26 31 88 06 04 26 31 85 28
Masters 1 et 2	Tél. 04 78 78 72 61 70 42

⦿ SITE DE BOURG-EN-BRESSE

Tél. 04 74 23 82 30

CONTACTS UTILES À LYON

- Office du tourisme de Lyon | www.lyon-france.com
- Ville de Lyon | www.lyon.fr
- Lyon Campus | www.lyoncampus.info
- Only Lyon | www.onlylyon.org
- Crous de Lyon | www.crous-lyon.fr

AMBASSADES ET CONSULATS EN FRANCE

Pensez à signaler votre présence sur le territoire français dans les jours qui suivent votre arrivée. Retrouvez sur le site du Ministère des Affaires Étrangères l'adresse exacte de votre consulat ou ambassade.

www.mfe.org > [Annuaire](#) > [Ambassades et consulats français à l'étranger](#)

* LEA - Langues étrangères appliquées

** LLCE - Langues, littératures et civilisations étrangères



INDEX

Banque

Compte bancaire : **voir en p.16**
IBAN - International Bank Account Number : **voir en p.16**
Espèces : **voir en p.16**
RIB - Relevé d'identité bancaire : **voir en p.16**
Virement automatique : **voir en p.16**

Logement

Allocation logement : **voir en p.23**
Assurance habitation : **voir en p.23**
Bailleur : **voir en p.24**
CAF | Aide au Logement : **voir en p.23**
Caution : **voir en p.23**
CROUS : **voir en p.22**
Contrat de Location : **voir en p.24**
État des lieux : **voir en p.24**
Frais de dossier : **voir en p.23**
Logement | Habitation : **voir en p.22**
Préavis : **voir en p.24**
Taxe d'habitation : **voir en p.23**

Organisation des cours

CM - Cours magistraux : **voir en p.32**
DEUF : **voir en p.32**
FLE - Français Langue Étrangères Appliquées : **voir en p.33**
SELF : **voir en p.33**
Semestre : **voir en p.31**
TD - Travaux Dirigés : **voir en p.32**
UEC - Unités d'enseignement complémentaires : **voir en p.32**
UEF - Unités d'enseignement fondamentales : **voir en p.32**
UEO - Unités d'enseignement d'ouverture : **voir en p.32**

Santé | Assurance

Assurance responsabilité civile : **voir en p.19**
CPAM - Caisse primaire d'assurance maladie : **voir en p.21**
CEAM - Carte Européenne d'Assurance Maladie : **voir en p.19**
Feuille de soin : **voir en p.21**
LMDE : **voir en p.19**
Médecins conventionnés | Médecins non conventionnés : **voir en p.20**
Mutuelle santé : **voir en p.19**
SAMU : **voir en p.21**
Sécurité sociale : **voir en p.19**
SMERRA : **voir en p.19**

Titre de séjour

OFII - Office Français de l'Immigration et de l'Intégration : **voir en p.18**
Visa Long Séjour pour études : **voir en p.18**

LE LANGAGE UNIVERSITAIRE

AES	Administration des Entreprises et Société
ALS	Allocation Logement à caractère Social
APB	Admission Post-Bac
APL	Aide Personnalisée au Logement
BAIP ou BES	Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (ancien BES : Bureau Emploi-Stages)
BU	Bibliothèque Universitaire
BVE	Bureau de la Vie Étudiante
C2I	Certificat Informatique et Internet
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CEUBA	Centre d'Études Universitaires de Bourg et de l'Ain
CIDO	Centre d'Information, de Documentation et d'Orientation
CILF	Certificat d'initiation à la langue française
CM	Cours Magistraux
CNOUS	Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires
COMPOSANTE	Faculté ou Institut
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
DAEU	Diplôme d'Accès aux Études Universitaires
DAP	Demande d'Admission Préalable
DAVM	Division de l'Audiovisuel et du Multimédia
DEUF	Diplôme d'Études Universitaires Françaises
DOCTORAT	3 ^e grade du système LMD (Bac+8)
ENT	Environnement Numérique de Travail
DOYEN	Directeur d'une Faculté
DU	Diplôme d'Université
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
ECTS	European Credit Transfer System
FSDIE	Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes
IAE	Institut d'Administration des Entreprises
IDC	Institut de Droit Comparé
IUT	Institut Universitaire de Technologie
J3MTV	Chaîne de télé interne de l'université Jean Moulin Lyon 3
LEA	Langues Étrangères Appliquées
LICENCE	1 ^{er} grade du système LMD (Bac+3)
LLCE	Langues, Littératures et Civilisations Étrangères
LL.M.	Master of Laws
LMD	Licence – Master – Doctorat
LMDE	Sécurité sociale étudiante et mutuelle
MASTER	2 ^e grade du système LMD (bac+5)
PCA	Point Central d'Accueil
PEB	Prêt Entre Bibliothèques
PUP	Pôle Universitaire de Proximité
RI	Relations Internationales
RU	Restaurant Universitaire
SCUIO-IP	Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle
SELF	Study in English, Lyon France
SeTIC	Service des Technologies de l'Information et de la Communication
SMERRA	Sécurité sociale étudiante et mutuelle
SMPPS	Service de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
TD	Travaux Dirigés
TOEFL	Test Of English for Foreign Languages
TOEIC	Test Of English for International Communication
UE	Unité d'Enseignement
UEC	Unité d'Enseignement Complémentaire
UEF	Unité d'Enseignement Fondamentale
UEO	Unité d'Enseignement d'Ouverture
UFR	Unité de Formation et de Recherche

©UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

Création, conception et mise en page
SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SERVICE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Crédits photos
DIVISION AUDIOVISUELLE ET MULTIMÉDIA
David VENIER



REJOIGNEZ-NOUS !



SUIVEZ-NOUS SUR 



© UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3



UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

SITE DES QUAIS

15 quai Claude Bernard | Lyon 7^e

CEUBA

2 rue du 23^{ème} RI | Bourg-en-Bresse

MANUFACTURE DES TABACS

6 cours Albert Thomas | Lyon 8^e